

## Entraigues Compte-rendu du Conseil Municipal

### **Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 26 Novembre 2021 sous la présidence du maire, Alain Déat.**

#### **Dissolution CCAS d'Entraigues.**

Le CCAS est transformé en Commission Communale d'Action Sociale. Un nouveau mode de fonctionnement devra être mis en place.

**Repas des aînés.** Le repas dansant des aînés, prévu le 16 janvier est repoussé compte-tenu de la situation sanitaire actuelle. Le conseil municipal propose de reconduire l'opération coupons avec les commerçants du village

**Poteaux d'incendies.** Le renouvellement de la convention avec la SEMERAP pour le contrôle des poteaux d'incendie, portera sur un contrôle tous les deux ans pour un montant de 30 euros par poteau

**PLUi RLV.** Le vote est favorable avec remarques. Une réunion de Conseil Municipal sera programmée et spécialement axée sur ce sujet.

**Ecole.** Les frais de fonctionnement pour 2020 applicables pour la commune de Saint-Laure seront de 1725 euros pour l'école maternelle et de 933 euros pour l'école primaire.

**Désamiantage.** Un complément financier de 300 euros est nécessaire pour finaliser cette opération sur les vestiaires du foot.

**Travaux.** Une inauguration des travaux réalisés rue du Pavé, à l'école maternelle est prévue le 10 décembre. La finalisation des travaux de cette rue et l'aménagement des alentours de l'église nécessiteront un échelonnement des opérations.

**Dératisation.** Cette opération prévue initialement rue du Canal se fera sur l'ensemble de la commune pour plus d'efficacité. Une annonce sera faite à la population.